

Raisonnement logique

Question 3

Un commerçant achète chez son fournisseur une certaine quantité de produit 1 au prix unitaire annoncé de 200 €. Il achète aussi 50 produits 2. Le montant total s'élève à 25 000 €. Très bon négociateur, il obtient une réduction de 10 % sur le prix des produits 1 et 20 % sur le prix des produits 2. Ceci lui permet de diminuer sa facture de 3 000 €. Finalement, il obtient encore une ristourne supplémentaire de 5 % sur l'ensemble.

Au bout de 3 mois, le commerçant a réussi à revendre l'ensemble de ses produits. Par rapport aux prix initiaux annoncés par le fournisseur, il a vendu les produits 2, 10 % plus cher et la moitié des produits 1, 20 % plus cher, les autres ayant été vendus au prix initial.

À partir de ces informations, on peut conclure que :

Affirmation	VRAI	FAUX
A. Le commerçant a acheté le même nombre de produits 1 que de produits 2.	☐	☐
B. La négociation avec le fournisseur a permis de diminuer la facture initiale de plus de 20 %.	☐	☐
C. Le montant total de la revente est de 27 500 €	☐	☐
D. Le pourcentage de marge du commerçant (bénéfice divisé par le montant de la facture) est de plus de 25 %.	☐	☐